

# Erratum

Le poste bilingue ECEL à l'école de Plouézec 0221474H (n° 1128) devient **un poste ECMA**.

Le poste ECMA sans spécialité à l'école de Pledran 0221576U (n°1170) déclaré vacant devient **susceptible d'être vacant**.

Le poste brigade ASH rattaché à l'IEN 0220092F (n°549) déclaré vacant devient **susceptible d'être vacant**.

Le poste ECEL sans spécialité à l'école de Plessala 0221591K (n° 989) déclaré vacant devient **susceptible d'être vacant**.

Le poste particulier ASOU rattaché à Rostrenen 0221091S (n°655) déclaré vacant devient **susceptible d'être vacant**.

Le poste de brigade rattaché à Plaintel 0220200Y (n°413) déclaré vacant devient **susceptible d'être vacant**.

Le poste de brigade sans spécialité rattaché à l'école de Tréguier 0220628N (n°439) déclaré susceptible d'être vacant devient **vacant**.

## **Mesures de cartes scolaires arrêtées après le CTSD du 17 avril 2014 :**

Ecole maternelle Cesson Croix rouge 0221476K (n°1162) **2 postes ECMA sans spécialité susceptibles** d'être vacants au lieu d'un poste susceptible d'être vacant.

Ecole maternelle Ploubalay 0221725F (n°1193) : **aucun poste ECMA sans spécialité vacant**.

Ecole primaire de Bégard Trézélan 0221085K : **1 poste ECEL spécialisé anglais susceptible d'être vacant (n°6000)**.

Ecole primaire de Trébeurden 0220458D (n°772) **6 postes ECEL sans spécialité susceptibles d'être vacants** au lieu de 5 postes ECEL sans spécialité susceptibles d'être vacants.

enseignant classe maternelle = ECMA  
enseignant classe élémentaire = ECEL